

Cet état de choses était intolérable. Il ne pouvait durer sans compromettre à jamais notre industrie sucrière, je dirai même plus, notre industrie nationale ; car si jamais une industrie a mérité ce nom, c'est bien celle-ci, quand l'on considère que le Canada et les Etats de l'Est américain tel que le Vermont, etc., est le seul pays au monde où peut se fabriquer le sucre et le sirop d'érable.

M. Boyer fait ensuite l'historique de la campagne entreprise par les apôtres de l'industrie du sucre et du sirop d'érable, dans notre pays, pour amener le gouvernement fédéral à amender la loi relative à cette industrie de manière à protéger efficacement le fabricant honnête. Il relate les sacrifices et les efforts dépensés, la fondation, en 1913, de la Société provinciale actuelle, ses modestes débuts, et, enfin, l'adoption, en 1915, de la loi amendant la loi de la falsification des produits alimentaires.

Le conférencier donne alors le texte de la loi fédérale, interdisant la fabrication de sucre d'érable ou du sirop d'érable composés, à moins d'en indiquer la provenance sur le récipient, de même que l'apposition, sur le récipient, du mot "érable", lorsque le produit qu'il renferme n'est pas du sucre ou du, sirop d'érable purs, et édictant les peines très sévères qu'encourent les falsificateurs de la loi, amendes et prison.

NOS MARCHES

Jusqu'ici notre marché était quasi local ; on exportait peu de sucre à l'étranger, si ce n'est seulement de la région de la Beauce où se fabriquait sans art ni soin un sucre noir, que les confiseurs américains et les manufacturiers de tabac à chiquer y venaient chercher pour les besoins de leur industrie. (1) Mais une loi récente adoptée aux Etats-Unis prohibera désormais l'importation de ce sucre.

Nous avons jusqu'aujourd'hui un marché local assez restreint. D'ailleurs notre produit pur n'avait jamais été annoncé et pour cause.

En 1914, l'honorable M. Caron fit distribuer aux compagnies de chemins de fer et de navigation près de 25,000 échantillons de sucre d'érable pur qui ont eu comme annonce un merveilleux résultat. De partout lui sont arrivées des lettres de félicitations et par surcroît des commandes chez les marchands.

En 1914, à la veille de Noël, Son Altesse la Duchesse de Connaught, l'épouse du Gouverneur-Général du Canada, avait fait distribuer une petite boîte de sucre d'érable à chacun des soldats canadiens rendus sur les champs de bataille.

(1) Depuis l'établissement d'une école sucrière en cette région, la qualité des produits est sensiblement améliorée, notamment à Beauceville.